



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 26 juin 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 juin 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme BERNARD, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à Mme COSTA, M. VANNUCCI à M. VOGLIMACCI, Mme SICHU à Mme OTTAVY-SARROLA, M. FERRARA à M. le Maire, Mme ZUCCARELLI à Mme JEANNE, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à Mme OTTAVY, Mme PILOTTI à Mme MASSEI, M. BASTELICA à M. CIABRINI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

Etaient absents :

M. FILONI, M. CAU, Mme SANNA, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, M. CASTELLANA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20190626-2019_170-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2019
Affichage : 02/07/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Séance du mercredi 26 juin 2019

Délibération N°2019/170

Attribution de subventions à diverses associations



Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la ville d'Ajaccio apporte chaque année une aide financière, contribuant ainsi au développement de la vie associative.
Il vous est proposé de procéder à l'individualisation de subventions pour les associations conformément à la liste jointe en annexe.

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2019.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

DECIDER de procéder à l'individualisation de subventions pour les associations conformément à la liste jointe en annexe ;

AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte administratif et à passer toute convention relatifs à ces aides financières ;

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2019.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Monsieur VOGLIMACCI, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu le Budget Primitif de l'exercice 2019 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 21 juin 2019 ;

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

de procéder à l'individualisation de subventions pour les associations conformément à la liste jointe en annexe

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tout acte administratif et à passer toute convention relatifs à ces aides financières ;

DIT

que les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2019.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI

Individualisation de subventions à diverses associations

Désignation	Montant
Chapitre 65 - article 6574	
Fonction 025 – Divers ENV 429	
Section Dle de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite	200 €
Section Dle de la Société d'Entraide des Membres de l'Ordre National de la Légion d'Honneur	700 €
Association du Personnel en Retraite de la Gendarmerie et Gendarmes AC	200 €
Association 212 ^{ème} des Médailleurs Militaires d'Ajaccio	250 €
Union Départemental des Associations de Combattants 2A	250 €
Association Fondation Maréchal de Lattre 2A	500 €
Association 173 ^{ème} et 373 ^{ème} Régiment d'Infanterie de la Corse du sud	800 €
Société Mycologique d'Ajaccio	300 €
Association pour la Recherche Archéologique Sous-marine – ARASM	1 200 €
Association St Jean les Cannes	3 000 €
TOTAL	7 400 €
Fonction 025 – Divers ENV 17311	
Association I Pescadori in Festa	5 000 €
TOTAL	5 000 €
Fonction 7 – Logement	
ADIL 2A	6 000 €
TOTAL	6 000 €
Fonction 12 – Hygiène et salubrité	
Société Protectrice des Animaux	3 000 €
Association Ball e Arte	5 000 €
TOTAL	8 000 €